**N° 5565**

**PROJET DE LOI**

**portant changement du nom de la commune**

**de Remerschen en celui de Schengen**

**Résumé**

Le présent projet de loi a pour objet de réaliser le changement du nom de la commune de Remerschen en celui de Schengen.

En effet, le terme « Schengen » constitue un synonyme de l’Europe sans frontières, étant donné que l’Accord de Schengen a engendré la suppression graduelle des contrôles aux frontières. Le changement de nom exprimerait donc au mieux la vocation européenne de la commune ainsi que sa situation géographique exceptionnelle dans le pays des trois frontières, tout en augmentant son attractivité touristique, commerciale et économique.